Bonneval en bonne vallée ...

septembre 2023 Bulletin d'information des **Amis de Bonneval** **N° 55**

http://lesamisdebonneval.free.fr *Email : lesamisdebonneval@free.fr* *Téléphone : **09 52 64 10 98***
28 rue de la grève 28800 Bonneval

Avis au lecteur.

Cette année, nous vous invitons à découvrir la commune de Saint Maur à l'occasion de notre sortie annuelle du Samedi 30 septembre 2023
14 h 00 : Départ de Bonneval
Rendez vous 28 rue de la Grève. Possibilité de co-voiturage.

- 14 h 30 : 15 h 30 : église paroissiale Saint Maur
- 15 h 30 : 17 h 30 : châteaux de Mémillon
- 18 h 00 : salle du Baignon : verre de l'amitié
- 19 h 30 : Grand Rata Beauceron Traditionnel, le « Cépage » à Bonneval.

Prix du repas (boissons comprises) 30 €
Inscription au repas impérative avant le 24 septembre par courrier accompagné d'un chèque adressé à : les Amis de Bonneval - 28 rue de la Grève - 28800 Bonneval.

Attention ! nombre de places limitées

Sommaire de notre Gazette N° 55

Présentation de la commune de Saint Maur , châteaux de Mémillon , edeville.
Nouvelles de Bonneval, relevées pour vous dans le *Messager de Bonneval, Voves et Orgères* de l'année 1923. Les mots Croisés de Marie-Thérèse n°12.

Alain Lelong

SAINT MAUR SUR LE LOIR

Cette commune fut dénommée *Sanctus Maurus* en 1141, *Seint Mor* en 1318, *Sanctus-Maurus Bonavalensis* en 1626 (pouillé), Saint Maur sur le Loir en 1656 (terrier de l'abbé de Bonneval), Maur la Forêt de 1790 à 1793, et Saint Maur Sur le Loir. (Dictionnaire des communes -Merlet)
Les vestiges mégalithiques de la plaine du Baignon permettent d'en situer la fréquentation très loin dans le temps.
Guillaume de Mervilliers possédait la terre et la seigneurie de Mesmullon en 1585 (aujourd'hui Mémillon). La maison seigneuriale, avec ses dépendances, était close de fossés. Une chapelle était mentionnée en 1738 à Mémillon. Le site de Mémillon est un site classé.
Un ancien fief et château étaient mentionnés en 1248 à Taillepied (ancien hameau) détruit au XVIIIème siècle.
La Touche était une ancienne seigneurie où l'abbaye de Citeaux affermait la dîme en 1495.
L'ancien moulin de la Voye était mentionné en 1586.
Lolon était une ancienne commune, réunie à Bonneval de 1793 à l'an IV, elle fut ensuite réunie à celle de Saint Maur sur le Loir en 1827.
Un pèlerinage le 15 janvier a longtemps existé pour la guérison des douleurs.

Le château de Mémillon du XIXe siècle

Extrait du bulletin de la SAEL n° 52 de 1997 : Auteur Thierry Liot

"Établis au bords du Loir, les vieux châteaux de Mémillon tombent en 1798 entre les mains de Jean-Pierre Arzallier. Cité par les actes comme menuisier, il dépèce les édifices par petits morceaux et transforme le logis de Jean de Vienne en carrière de pierres. Devant cet amas de ruines, Louis Gustave de Rougemont se fait édifier une nouvelle demeure dans la seconde moitié du XIXe siècle. Plutôt que de raser les vestiges en vue de réutiliser l'assiette nécessaire à une reconstruction, il place le château neuf sur l'autre rive du Loir, au sommet d'une colline. L'architecte est ainsi totalement libéré des contraintes de tout bâti préexistant en même temps qu'il tire profit des ruines du bas pour les intégrer au nouveau site comme ornements paysagers pittoresques.

La nouvelle construction, que les Rougemont souhaitent équipée du confort moderne et sportif, prend des airs de belvédère.

Dans les années 1900, l'édifice est équipé d'un jardin d'hiver, de salles de bains et du chauffage central. Un tennis est installé tandis que l'architecte Simpson crée pour le comte un parcours de golf de neuf trous. Le problème de l'adduction d'eau potable est résolu par l'implantation d'un château d'eau.

Sur un soubassement renfermant la cuisine et la salle à manger du personnel, le nouveau château de Mémillon présente une structure générale proche des châteaux de Louis XIII. Mais les élévations et le parti décoratif se rattachent difficilement à ce courant historiciste.

Les toits en forme de dôme ou de pyramide tronquée qui couvrent alternativement les ailes et le pavillon central, ne sont pas sans évoquer ceux de la cour Napoléon au Louvre.

L'intérieur du château a été réaménagé par Jansen pour M. et Mme de Wagner, les propriétaires de la maison de haute couture Maggy Rouff, acquéreurs de Mémillon en 1917. Déployant son goût pour le XVIIIe siècle, Jansen installe une entrée de marbre, intègre d'authentiques toiles décoratives aux panneaux muraux et installe les miroirs de la salle à manger. La délicate perspective qui traverse la bibliothèque et le salon depuis le vestibule est organisée autour d'une grille en fer forgé.

La brique est utilisée comme matériau décoratif à part entière et est libérée de son aspect historiciste si souvent mis au service du néo Louis XIII. L'architecte insiste sur une alternance de brique et de parement de pierre qui se remarque jusque dans les souches des cheminées et habille aussi le soubassement. Au rez-de-chaussée comme à l'étage vient s'ajouter la tonalité plus triste de l'enduit réservé au remplissage.

Le jardin d'hiver ajouté au début du siècle est décoré de larges baies cintrées au pourtour de brique. Par sa polychromie comme par son traitement architectural, l'élévation du jardin d'hiver est empreinte de réminiscences du style italo-antique.

La chapelle, traitée comme une fabrique néo-gothique est flanquée de contreforts de brique à ressauts. Le morceau décoratif le plus frappant du sanctuaire reste le tympan. Au-dessus du portail en pierre blanche bien appareillée, un jeu d'assemblage de briques sombres et plus claires s'impose comme un décor résolument moderne, totalement dépourvu de connotations médiévales.

C'est la confrontation de la tradition ancestrale et d'une nouvelle conception du décor en tant que tel.

Développée sur les façades du château, l'alternance des assises de brique et de pierre s'impose dès l'entrée comme une décoration propre au domaine.

Le principe est appliqué sur le pavillon du gardien et les piliers de la grille d'entrée.

La Motte de Mémillon

Extrait du bulletin de la SAEL n° 22 du 3e trim 1989
auteurs : Alain Lelong – André Leroy

« Logée dans un méandre du Loir, en fond de vallée, la Motte de Mémillon occupe un emplacement privilégié à 300 m du château du même nom. En cet endroit coule le Loir au pied du coteau abrupt de la rive droite. Celui-ci domine d'une vingtaine de mètres la plaine alluviale qui remonte doucement vers le plateau.

Le site est connu localement sous le nom « Fort de la Motte », mais figure sur le plan cadastral de 1830 sans dénomination particulière. Il était envahi depuis longtemps par la végétation. Un déboisement hivernal nous a permis de le redécouvrir.

Il ne s'agit pas à proprement parler d'une motte, mais plutôt d'une maison forte. Le tertre a la forme d'un tronc de pyramide à base rectangulaire, de 25 m environ de côté. Il est entouré d'un fossé peu profond mesurant 3 à 5 m de large. Celui-ci est ouvert vers l'est et communique avec le Loir, mais il n'est que rarement en eau. La plate-forme mesure 15 m environ de côté. Elle est légèrement plus élevée que les terrains avoisinants, toutefois la dénivellation n'excède pas 1 m. Les vestiges d'un bâtiment sont encore visibles dans sa partie sud. Avec l'autorisation du propriétaire et en accord avec la circonscription Régionale des Antiquités Historiques, nous avons effectué un sondage superficiel. Nous avons pu suivre trois murs de ce bâtiment sur une trentaine de centimètres de hauteur environ. Le mur ouest n'a pas pu être repéré. Les dimensions intérieures sont de 3 à 4 m pour la longueur et de 3,20 m pour la largeur. Les murs ont une épaisseur de 60 à 70 cm. Ils sont faits de gros moellons de silex liés par un mortier de chaux et sont enduits intérieurement. D'autres traces de murs sont visibles au sol, mais n'ont pu être explorées. Elles semblent cerner la plate-forme : il pourrait s'agir d'un mur d'enceinte. L'étude de cet ensemble nécessiterait une opération plus importante. Des menaces ont pesé sur le site, elles sont aujourd'hui écartées. Il retrouve petit-à-petit sa meilleure protection : la végétation. »

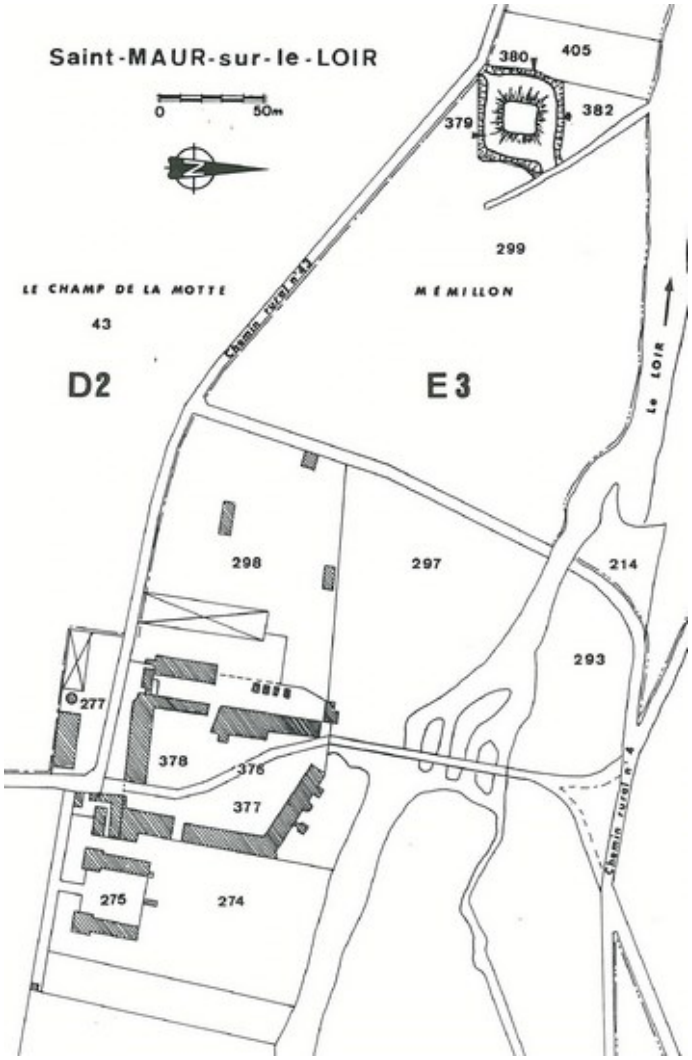

Photos Alain Lelong©

SAINT-MAUR-SUR-LE-LOIR
- Edeville.

Découverte du site :
Dans les années 1910-1914, Messieurs Gosme et Masson entreprirent d'agrandir la ferme d'Edeville. Ils cherchèrent des pierres pour la construction dans un champ près de la ferme. Ils découvrirent des fondations d'édifices considérables ainsi qu'une grande quantité d'ossements tuiles gallo-romaines, des tessons de céramiques mélangés à des tuiles gallo-romaines, des tessons de céramiques,...

Les fouilles :
Elle eurent lieu en 1924 et en 1929 et furent entreprises par Messieurs Carnis, Lecomte et Sidoisne de la Société Dunoise.
En 1924, une grande superficie fut dégagée laissant apparaître les restes des fondations d'une construction apparemment de grande taille.
Parmi les remblais furent trouvés de nombreux morceaux de tuiles et de tessons de céramique sigillée dont l'un représentait un chien poursuivant un lièvre. Tous ces faits tendent à dater ces fondations de l'époque gallo-romaine.

En 1929, les fouilles reprirent sur l'emplacement présumé d'un cimetière. De nouvelles fondations furent mises au jour : elles formaient une pièce carrée de 5 mètres de côtés présentant dans son angle Nord-Est une sorte de terrasse. Les murs, épais de 75 cm, étaient faits de cailloux et de mortier à chaux, le tout recouvert d'un enduit en ciment de tuileau rougeâtre. De nombreux fragments de mobilier furent trouvés dans les remblais parmi lesquels :
- des fragments de tuiles gallo-romaines, de poteries fines dont deux avaient des décors plus riches : un buste d'Hercule et un lion, ...
- une fibule en bronze,

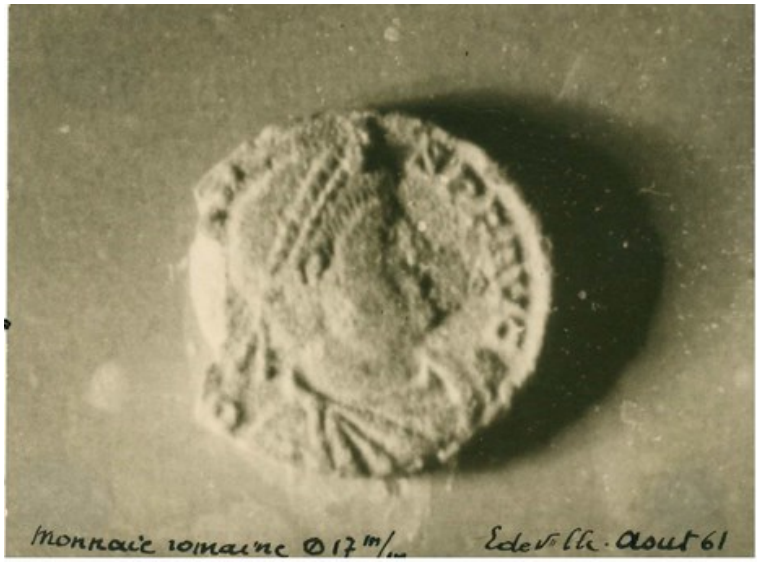

- deux pièces de bronze, l'une à l'effigie de l'Empereur Commode (180-192 ap JC),

l'autre à l'effigie de l'Empereur Caracalla (211 -217 ap JC).
- une obole d'argent frappée à Orléans au monogramme du Roi Raoul.

La découverte la plus impressionnante fut la mise au jour d'une soixantaine de squelettes en excellent état de conservation : la plupart étaient entiers. Certains reposaient sur les fondations.
On peut diviser ces ossements en deux groupes :
- un premier groupe dont tous les squelettes

étaient orientés la tête à l'Est et présentaient presque tous la même disposition du corps : le bras gauche le long du corps et le bras droit recourbé sur la poitrine ou étendu en direction de l'aine. La plupart de ces corps reposaient sur un lit de pierres dont une ou deux plus grosses formaient un oreiller. Ils étaient entourés et recouverts de pierres formant un cercueil. Ceci tendrait à montrer des inhumations faites avec soin et selon un rite préétabli.

- les autres squelettes ont été trouvés dans des sortes de fosses, serrés les uns contre les autres sans traces de pierres ou cercueil pouvant les séparer. Ils n'étaient pas disposés selon une direction préférentielle mais présentaient la même disposition des corps. Une trentaine étaient disposés a même le sol de la pièce carrée. Ces faits tendraient à montrer des inhumations faites en hâte.

Conclusion :

Quelles peuvent être les causes d'un tel amoncellement de corps (toute la superficie n'ayant pas été dégagée) ?

Un combat ne semble pas en être la cause car les corps appartiennent à des personnes de tous âges : enfants, adultes, vieillards,...et aucun ne présente de traces de blessures. Une épidémie était une situation fréquente. Mais le nombre d'ossements trouvés semble disproportionné par rapport a la taille des deux villages les plus proches Lolon et Dancy. La dernière hypothèse serait la présence à Edeville d'un ancien village assez important dont il ne resterait plus rien aujourd'hui. Mais aucun texte n'en fait mention.

Le mystère reste entier sur ce site d'autant plus qu'aucun des éléments trouvés ne permet de dater cette nécropole. On peut seulement noter que certains squelettes reposaient sur le sol de la salle mise au jour, donc les ruines étaient encore à découvert lors des ensevelissements. On peut supposer que les inhumations ne peuvent pas être de beaucoup postérieures à la destruction de ces lieux.

(d'après Albert Sidoisne et Bernard Lecomte)
Bulletin de la Société Dunoise
n°224 Tome XVI
pages 13 à 32

Quelques nouvelles de 1923, d'après le "Messager de Bonneval, Voves et Orgères"

21 JUILLET 1923.
Saumeray : La foudre. - Au cours de l'orage qui s'est déchaîné sur notre région, la foudre est tombée en plusieurs endroits occasionnant des dommages assez sérieux. A Saumeray, la cheminée de la maison de Mme Vve Beaudoin a été abattue et les briques furent dispersées dans la cour. La huche à pain fut brisée, la vaisselle cassée. Le petit garçon de Mme Beaudoin fut assez grièvement brûlé dans le dos ; son cas dut être soumis au médecin. Les autres habitants reçurent une forte commotion et en furent quittes pour la peur. Dans d'autres endroits, de nombreux peupliers ont été abîmés ou détruits ; des charretiers ont été renversés et des clochers découverts.

28 JUILLET 1923.
Bonneval : Lauréat du conservatoire. - Dans la liste des lauréats des Concours du Conservatoire national de musique, nous relevons le nom de Melle Marthe Pellas, qui obtint un premier prix dans la classe piano. Melle Pellas, qui fait partie de la troupe de M. Saint-Julien, l'imprésario bien connu dans notre région, est venue à différentes reprises à Bonneval et dans plusieurs localités d'Eure-et-Loir accompagner des concerts où son jeu brillant était remarqué. Ce premier prix est une juste récompense de son talent. Nous l'en félicitons vivement.

18 AOÛT 1923.
Bonneval : Incendie. - Hier vendredi, vers midi 33 à l'heure où l'express passait, plusieurs foyers d'incendie se sont déclarés sur la ligne de chemin de fer notamment vers le passage à niveau de St-Martin ; aux Coudreaux et entre Bonneval et le Gault-Saint-Denis. L'on suppose que ces divers incendies auront été propagés par les flammèches échappées de la locomotive et en raison de la sécheresse qui sévit, elles auront trouvé facilement à s'alimenter. A l'heure où nous écrivons ces lignes, les dégâts sont peu importants.
et les Coudreaux.

01 SEPTEMBRE 1923.
Bonneval : Conseil municipal séance du 25 août 1923.
...**Construction de l'arsenal.** - pour l'adjudication des travaux de l'arsenal, M. le maire prpose de la faire dans le courant du mois de novembre, afin que les travaux puissent commencer aux premiers beaux jours . Adopté.
Ils seront repeints. - La commission des travaux propose de faire repeindre les ponts Billault et Hérisson ; Le conseil approuve. M. Lefèvre est désigné pour exécuter le travail.
Le numérotage des rues. - Cette question, pendante depuis de longs mois, est enfin reprise, et le conseil qui la renvoyait encore décide, sous l'impulsion de certains, que le numérotage deviendra obligatoire pour le 1er juillet 1924. Un modèle uniforme sera imposé. …
A l'asile d'aliénés. - par arrêté de M. le ministre de l'Hygiène en date du 18 août 1923, M. le docteur Loup, médecin, directeur de l'asile d'aliénés de Saint-Dizier, est nommé directeur-médecin de l'asile d'aliénés de Bonneval. Nous adressons nos souhaits de bienvenue à M. le docteur Loup et à Madame.
Effet de l'ouragan. - Une violente tempête s'étant déchaînée mercredi soir, le vent abattit un très gros acacia situé devant la propriété de Mademoiselle Jumeau, rue St-Roch. Cet arbre, très vieux et d'une grande hauteur, mais dont les racines n'avaient plus assez de force, s'abattit avec un grand fracas et endommageant la toiture et une fenêtre.

15 SEPTEMBRE 1923.
Bonneval : Fête de St-Maurice à Vouvray. - M. Lefèvre, cafetier à Vouvray, informe le public qu'à l'occasion de la St-Maurice, qui aura lieu dimanche 23 septembre, il y aura grand bal de nuit. On trouvera dans son établissement bons vins, bons gâteaux.

22 SEPTEMBRE 1923.
Pré-saint-Martin : Tir à la carabine. - A l'occasion de la St-Maurice, M. Fillon, cafetier à Aigneville, informe le public qu'il organise un tir à la carabine dans son

établissement les dimanches 23 et 30 septembre. Nombreux lots à gagner, Bons vins, bons gâteaux. Grand bal le soir.

29 SEPTEMBRE 1923.
Bonneval : Club sportif bonnevalais. - Demain dimanche 30 septembre, entraînement sur le terrain, route de St-Maur en face du pensionnat.
Un amateur de musique. - Le 10 septembre, à 3 heures du matin, M. Gaury Charles, propriétaire à Bonneval déposait, dans la salle d'attente de la gare, sur une banquette, un colis contenant un piston et des morceaux de musique. Il fit un tour dans la gare, se coucha sur un banc et s'endormit. Quand il se réveille, il constata que son colis avait disparu, emporté par un amateur de musique… qui comptait sans doute s'emparer d'autre chose que d'un piston. Plainte a été portée.

06 OCTOBRE 1923.
Bonneval : modification de l'heure. - Demain dimanche 7 octobre, cesse l'avance de l'heure instituée par la loi du 24 mai 1923. Pendant la période d'application de l'heure normale, c'est-à-dire du premier dimanche d'octobre au premier samedi d'avril, les écoles ouvriront à 8 heures et le marché à 12 heures.
Montharville : En cueillant des noisettes. - Mardi dernier, D… Louis, âgé de 18 ans, aide de culture à Dangeau était tranquillement entrain de cueillir des noisettes dans les bois, mais son attelage obstruait la route. A l'interpellation des gendarmes, il répondit en grignotant ses noisettes, mais ceux-ci n'hésitèrent pas pour lui dresser deux procès verbaux, l'un pour abandon d'attelage, et l'autre pour embarras de la voie publique.

20 OCTOBRE 1923.
Bonneval : Évasion de l'asile. - Le 17 courant, vers 15 heures, un malade de l'asile, F… marcel, âgé de 21 ans, originaire de Fontaine-la-Guyon, ayant jugé que son traitement avait assez duré, a pris la clef des champs. Son signalement est le suivant : taille 1 m 65 environ, cheveux roux, forte corpulence, habillé d'une veste noire, pantalon de treillis bleu, casquette foncée, espadrilles noires. On suppose qu'il cherchera à s'embaucher dans une ferme ou à une entreprise de battages.

27 OCTOBRE 1923.
Sancheville : Conseil municipal. - Le Conseil municipal de Sancheville s'est réuni en séance extraordinaire dimanche dernier 21 octobre, sous la présidence de M. Launay, maire.Dès le début de la séance, M. de St-Paul adressa des excuses à M. le Maire pour des paroles trop vives qu'il avait prononcées à une précédent séance. Sur une question d'assistance, le Conseil après avoir décidé de discuter la question en comité secret, finit par refuser par 5 voix contre 3 l'admission gratuite d'une femme à l'hôpital, pour y faire ses couches. Ensuite, M. le Maire demande l'avis du Conseil pour savoir s'il y a lieu ou non de fêter l'anniversaire de l'armistice. Par 5 voix contre 3, le Conseil refuse. Que ce soit pour accorder une aide aux mutilés, ou pour fêter la victoire des poilus, la majorité du Conseil Municipal de Sancheville se déclare toujours contre. C'est ce qu'on appelle : l'union sacrée, chez les réactionnaires !

Bonneval : Commémoration des morts de la guerre. - Suivant la décision du Conseil municipal une manifestation publique de deuil aura lieu cette année, comme l'année dernière, pour honorer la mémoire des morts de la guerre. En conséquence, le Maire de Bonneval a l'honneur d'inviter les habitants à se réunir devant l'hôtel de ville jeudi prochain 1er novembre, à 15 h. du soir, pour se rendre en cortège au cimetière et devant le Monument.

Appel à Cotisation : la cotisation annuelle est de 15 €
Votre participation est très importante pour la bonne marche de notre association, c'est la partie la plus importante de notre budget !
Vous pouvez la régler par chèque à l'ordre des Amis de Bonneval et :
- le déposer dans la boite aux lettres des Amis de Bonneval, au 28 rue de la Grève.
- ou l'adresser par la Poste : **Les Amis de Bonneval, 28 rue de la Grève - 28800 BONNEVAL.**

Les Mots de Marie-Thérèse N° 12

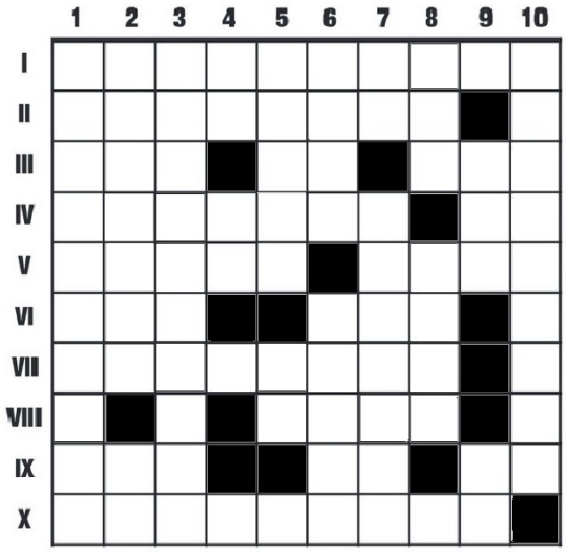

HORIZONTALEMENT

I – Formes d'organisation au temps des seigneurs
II – Jugement de Dieu au Moyen-âge
III – Revenu minimum—déterminent –un autre un.
IV – Arbre qui a son club à Bonneval—négation.
V – Commune du Maine et Loir—Versant nord.
VI – « Chose » en latin— Egal « en grec.
VII – Abîma familier
VIII – Encadré dans un journal
IX – il a écrit le juif errant—c'est-à-dire—Ancien
X — Débroussaillera

VERTICALEMENT

1 – Volante, elle lâche des bombes
2 – Anachorètes—Etats Unis
3 – Femmes du harem
4 – Un autre oui—La note du chef
5 – terre libre ne relevant pas d'un seigneur –Amour de Zeus
6 – Endroit—Peuple du Groenland
7 – Fin de pluie—Luisante
8 – La moitié d'une mouche d'Afrique
9 – .Institut de l'audiovisuel—pour Rimbaud blanc et noir
10 – Officiers au service du roi—Princes ou seigneurs temporels

Solution du n° 11 mars2023

I – ANACHORETE. **II** – GONE – RENAN. **III** – NEUME – NA. **IV** – BENIE – EY. **V** – INNE – ETC. **VI** – STENDHAL.**VII** – IO – EM – TI. **VIII** – QUERIR. **IX** – UI – OSSAU. **X** – ENLUMINURE.

1 – AGNOSTIQUE. **2** – NOE – OUIN. **3** – ANUBIS. **4** – CEMENTER .**5** – ENNEMI . **6** OR – IEN – ROI .**7** – RENE – DE– SN. **8** – ENA – EH – PSU .**9** – TA – ETAT – AR .**10** – ENCYCLIQUE .

Grand Rata Beauceron

Attention nombre de places limitées

Le Cépage - 8 rue de la Grève - 28800 Bonneval

M, Mme,.....

Adresse Email : .....

participera au repas des Amis de Bonneval (*30 € par personne*)

le samedi 30 septembre 2023 au Cépage, 8 rue de la Grève à Bonneval

Nombre de personnes : .....

Vous trouverez ci-joint un chèque de ..... € établi à l'ordre des Amis de Bonneval.